Le 14 juin 2024

Objet : Préoccupations concernant la fraude électorale

À l'attention : Chef June Black, conseiller résident Dave Babin, conseillère résidente Rachel Chokomolin, conseiller résident Paul McKenzie, conseillère résidente Shawna Mallette, conseillère aînée résidente Betty Singer, conseillère jeunesse résidente Chelsea Tremblay et membres inscrits de la Nation Anicinapek d'Apitipi.

Je vous écris pour aborder les préoccupations pressantes concernant la fraude électorale et la corruption au sein de notre communauté. Il est primordial que nous garantissions un processus électoral équitable et transparent, avec une supervision adéquate pour préserver l'intégrité de nos processus électoraux.

Une étape cruciale pour parvenir à des élections justes est la nomination d'un agent électoral par le conseil élu lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Il est impératif que ce processus soit exempt de toute influence indue, en particulier de la part de personnes ayant des intérêts dans le résultat des élections. Ainsi, l'élimination de toute personne, y compris le chef June Black, qui a déjà commencé à faire campagne pour sa réélection, ainsi que de leurs membres de famille, lors de ces réunions est essentielle pour éviter toute fraude électorale potentielle.

De plus, le conseil doit chercher avec diligence un agent électoral tiers possédant des qualifications professionnelles et impartialité. L'agent électoral choisi ne doit avoir aucun enjeu personnel ou professionnel dans le résultat de l'élection pour le poste de chef élu, garantissant ainsi sa neutralité et son engagement envers un processus électoral équitable.

Une fois que l'agent électoral est nommé, il est crucial qu'il affiche rapidement des avis pour la réunion de nomination, le vote par anticipation et le jour des élections. Cette transparence et cette communication avec la communauté favoriseront la confiance et la certitude dans le processus électoral.

J'encourage les membres inscrits et les membres du conseil élus à agir pour promouvoir des élections justes au bénéfice de notre communauté et des valeurs démocratiques auxquelles nous tenons tant.

Respectueusement,

Joël Bear Babin

Membre inscrit

Nation Anicinapek d'Apitipi

CC

Kate Kempton, Avocate principale

APTN, Réseau de télévision des peuples autochtones.